



**MINISTRE DES MINES**

*Le Ministre*

**ARRETE MINISTERIEL N° 0462/CAB.MIN/MINES/01/2011 DU 26 AOUT 2011**  
**PORTANT AUTORISATION D'EXPORTATION DES PRODUITS**  
**MINIERS AU PROFIT**  
**DE LA SOCIETE FEZA MINING SPRL**  
22, Avenue Lomami Commune de Lubumbashi/Province du Katanga

---

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36  
littera f et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier,  
spécialement ses articles 10, 81 et 82 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant  
Règlement Minier ;

Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant  
organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de  
collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi  
qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 08/074 du 24 décembre 2008 fixant les  
attributions des Ministères ;

Vu l'Ordonnance n° 10/025 du 19 février 2010 portant  
nomination des Vice-Premiers Ministres, Ministres et Vice-Ministres ;

Vu l'Arrêté Interministériel n° 0249/CAB.MIN/MINES/01/2010 et  
n° 042/CAB.MIN/FINANCES/2010 du 05 mai 2010 portant fixation des  
taux des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du Ministère  
des Mines, tel que modifié à ce jour ;



Vu, tel que modifié et complété à ce jour, l'Arrêté Ministériel n° 3163/CAB.MIN/MINES/01/2007 du 11 août 2007 portant réglementation des activités de l'entité de traitement et de l'entité de transformation des substances minérales, Spécialement son article 15 alinéa 6 ;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 0008/CAB.MIN/MINES/01/2011 du 05 janvier 2011 portant Renouvellement de l'Agrément d'une entité de traitement de l'hétérogonite Catégorie B dans la Province du Katanga au profit de la société FEZA MINING Sprl ;

Considérant la demande d'autorisation d'exportation des produits miniers introduite en date du 08 Juillet 2011 par la société **FEZA MINING Sprl** et les pièces requises y jointes.

Sur avis favorable de la Direction des Mines ;

## **A R R E T E :**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

La Société **FEZA MINING Sprl** dont références ci-après :

- Nouveau Registre de Commerce n° 8074, délivré à Lubumbashi ;
- Identification Nationale n° 6-122-N48588S ;
- Numéro Import-Export : MCE-KAT 0383 ;
- Numéro de compte bancaire à la BCDC : 130-0858432-65/C  
130-0858433-66/U

Est autorisée à exporter les produits miniers ci-dessous définis et quantifiés :

- **10.000 (dix mille) tonnes des Alliages Blancs soit 200 lots de 50 tonnes chacun ;**

### **Article 2 :**

La Société **FEZA MINING Sprl** est tenue de solliciter de la Direction des Mines ou à la Division Provinciale des Mines du Katanga, une attestation de transport pour le déplacement en dehors du périmètre des droits miniers ou des carrières de ces produits miniers en vertu desquels ils ont été extraits ou traités.



### **Article 3 :**

L'exportation de ces produits miniers se fera par 200 lots de 50 tonnes, soit 10.000 tonnes des Alliages Blancs, après présentation d'une déclaration d'origine et de vente de ces produits miniers, pour visa, à la Direction des Mines et/ou à la Direction Provinciale des Mines du Katanga.

### **Article 4 :**

La Société **FEZA MINING Sprl** est tenue de faire rapport mensuel de ses exportations en quantité et en valeur marchande à la Direction des Mines et au service des Mines du ressort.

### **Article 5 :**

La Société **FEZA MINING Sprl** est tenue de respecter les procédures d'exportation et de rapatriement des recettes en vigueur en la matière.

### **Article 6 :**

Le présent Arrêté tombe d'office caduc lorsque le dernier lot des produits marchands visés à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus sort du Territoire National.

### **Article 7 :**

Le Secrétaire Général des Mines est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 26 AOUT 2011.

**Martin KABWELULU**

#### Ampliations

- Cabinet du Chef de l'Etat (1)
- Cabinet du Premier Ministre (1)
- Cabinet du Ministre des Mines (1)
- Secrétaire Général des Mines (1)
- Direction des Mines (2)
- CTCPM (1)
- Division Provinciale des Mines du ressort (1)
- La Société FEZA MINING SPRL (1)